

faire et soutenir la concurrence. Une nouvelle mode a été lancée. Les travailleurs ont déclaré que si le gouvernement réclamait une hausse de salaire de 30 p. 100, ils en voudraient autant.

Le gouvernement a aussi rendu légale une grève illégale ou non autorisée. Il a cherché à régler l'affaire des débardeurs de Montréal qui avaient déclenché une grève illégale. Les débardeurs ont-ils été pénalisés? Non, ils ont obtenu une hausse de salaire de 30 p. 100. Cela mine la situation de tout dirigeant ouvrier consciencieux qui cherche à s'acquitter honnêtement de ses fonctions. S'il s'adresse à son syndicat, et recommande aux travailleurs une hausse raisonnable de salaire, s'il leur demande de ne pas déclencher de grève illégale, en raison de leur contrat aux termes duquel ils doivent demeurer à leur poste jusqu'à une certaine date, les membres du syndicat répliquent: «Ne nous parlez pas de cette façon. Si vous ne pouvez pas régler cette grève non autorisée et obtenir une hausse de salaire de 30 p. 100, nous nous adresserons au gars qui a réussi à Montréal.» Tout chef syndicaliste honnête constate que sa position est sapée, et c'est une des raisons du coût élevé de la main-d'œuvre aujourd'hui.

Enfin, le 1^{er} juillet, le Canada aura à faire face au danger le plus grave qui l'ait jamais menacé sur le plan économique lorsque commencera un dumping sans précédent dont aucun de nous ne peut se faire une idée. Qu'est-ce que le dumping? Le dumping se pratique lorsque les grands pays producteurs produisent massivement et ne peuvent se permettre de remettre le même produit en fabrication, même si ce dernier a été bien reçu. A moins que la demande des détaillants n'excède les prévisions du fabricant, ce dernier reste avec un surplus de 5 ou 10 p. 100 et si, à la fin de la saison, ces marchandises ne sont pas écoulées, il cherche un marché où les vendre à perte. Il fait du dumping.

Jusqu'à présent, au Canada, nous avons été protégés par une loi connue sous le nom de loi de la juste valeur marchande, que nous avons retouchée lorsque nous étions au pouvoir. En vertu de cette mesure, l'exportateur doit prouver que les marchandises qu'il envoie au Canada sont offertes à la même valeur marchande qu'elles possédaient dans son propre pays. Le gouvernement actuel a jeté par-dessus bord toute cette protection lorsqu'il a signé l'accord de Genève.

Le nouvel accord permettra à des gens d'envoyer des marchandises au pays, en quelle quantité que ce soit, à moins que l'on puisse prouver que cela est préjudiciable à l'ensemble de notre industrie. C'est à une commission, à Ottawa, qu'il appartient d'en décider, et ceux qui ont un tant soit peu d'expérience savent que des mois pourraient

s'écouler avant qu'une commission de ce genre décide si une industrie a été lésée ou non. Dans l'intervalle, des industries tout entières, des secteurs entiers du pays disparaîtraient. Voilà ce qui va arriver, à partir du 1^{er} juillet.

Je pourrais discourir longtemps là-dessus, mais le temps me fait défaut. Je crois avoir démontré pourquoi les gens pratiques au pays n'ont plus confiance dans le gouvernement actuel, composé d'hommes qui ignorent tout de la gestion des affaires et, je dirais même, qui s'en moquent éperdument; tout ce qu'ils veulent, c'est de continuer à gouverner; se cramponner au pouvoir, parce qu'ils adorent le pouvoir, ils adorent gouverner, ils croient gouverner de droit divin. La mesure législative au sujet de laquelle le gouvernement a été renversé était un projet de loi de finances, concernant les impôts, et rien n'importe plus, dans notre vie nationale, que de décider des impôts que devra payer la population. Les vis-à-vis déclarent dans l'*Annuaire du Canada*, publié par eux, qu'un gouvernement renversé à l'occasion d'un projet de loi de finances n'a pas d'autre chose à faire que de démissionner.

Est-ce qu'ils démissionnent? Non, ils s'agrippent, ils tentent désespérément de se cramponner au pouvoir aussi longtemps que possible, sachant bien que, d'après les deux derniers sondages d'opinions Gallup, ils sont aussi fichus qu'un dronte. Quand les Canadiens sauront ce qu'ils ont fait de l'économie du pays, ce qu'ils ont fait des droits et modes de procédure parlementaires et de la protection des particuliers contre les tyrans et dictateurs comme eux, les électeurs s'occuperont d'eux de façon très efficace, et ce sera pour très bientôt j'espère.

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, depuis quelque temps, on prétendait toujours que celui qui voulait détruire la nation, qui voulait nuire au Parlement, c'était le député de Lapointe. Eh bien! après avoir entendu ce que les libéraux ont dit des conservateurs et ce que les conservateurs et les députés du Nouveau parti démocratique ont dit des libéraux, je suis porté à croire que le seul député qui ne veut pas détruire le Parlement, c'est moi. Ce sont plutôt les deux vieux partis qui se proposent de le détruire par les accusations qu'ils se lancent l'un et l'autre—à l'effet que leur rôle n'est pas de détruire le Parlement—et toutes sortes d'accusations que je n'ai jamais entendu lancer contre moi. Ce sont les bleus et les rouges, les conservateurs et les libéraux qui veulent détruire le Parlement, et je leur laisse donc ce rôle.

Quant à moi, j'ai adopté, dès le début, une attitude très définie et très claire sur ce que